

\*\*\*\*\*

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci**  
**M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 4 mars  
**2015 (04)** 2015 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,  
**4 Mars** Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
Alain Lalonde	

Était absente son honneur la mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

Sous la présidence du maire suppléant, Monsieur André Lapierre.

La directrice générale adjointe, Martine Bélanger est également présente.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire suppléant procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

\*\*\*\*\*

**15-057 2- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent  
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-058 3- Adoption des procès-verbaux**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 février 2015 et de  
l'assemblée extraordinaire du 12 février 2015, soient et sont adoptés,  
dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**4- Rapport d'activités de la mairesse (pas de rapport)**

**5. Lecture du résumé des correspondances reçues**

**5.1 Dépôt des états financiers de la municipalité**

**15-059 6. Adoption des comptes à payer au montant de 38 579.98 \$**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 38 579.98 \$, soit et est  
adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis  
en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer  
les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

8426	Admitec inc.	172.46 \$
8427	L'ami du bûcheron	89.63 \$
8428	André Robillard, graphiste	225.35 \$
8429	Areo-Feu	255.79 \$
8430	Art graphique Québec inc.	186.84 \$
8431	Me Pierre-Édouard Asselin	3 449.25 \$
8432	Auto Desrosiers Ford	105.37 \$
8433	Biolab	126.24 \$
8434	Blanko	6 208.65 \$
8435	Canadian Tire	5.73 \$
8436	Centre de gravure Élite	466.86 \$
8437	Centre de liquidation Raynat inc.	354.01 \$
8438	Home Hardware	33.56 \$
8439	CLB Uniformes	240.13 \$
8440	CMP Mayer inc.	749.35 \$
8441	Corporate Express Canada inc.	605.18 \$
8442	Claude Rondeau Ent. Électricien	932.39 \$
8443	Gabriel Dorais	70.00 \$
8444	Fleuriste St-Donat enr.	132.23 \$
8445	Garage Marcel Lamarche	772.72 \$
8446	Sobeys	137.03 \$
8447	Joliette Hydraulique	31.94 \$
8448	Journal Altitude 1350	373.69 \$
8449	Éric Lamarche	118.57 \$

8450	Linda Lamontagne	70.00 \$
8451	Les sables La-Ro ltée.	10 537.31 \$
8452	Linde Canada ltée.	13.69 \$
8453	Patrick Morin	247.30 \$
8454	Produits San. des Plaines inc.	118.26 \$
8455	PG Solutions inc.	887.75 \$
8456	Info Page	127.85 \$
8457	Céline Riopel	705.69 \$
8458	André Savage	35.40 \$
8459	Chantal Soucy	765.58 \$
8460	Soudage JP	977.29 \$
8461	Sous-poste de Camionnage	6 288.27 \$
8462	SRAD Communications	128.77 \$
8463	Symbiose RH Inc.	465.65 \$
8464	Vers'en Art	1 368.20 \$
8465	Bell Canada	806.80 \$*
8466	Compo Recycle	35 025.32 \$*
8467	H. Lanthier Exc.Inc./Ent. Trans-Nord	78 183.00 \$*
8468	PitneyWorks	1 378.70 \$*
8469	Receveur Général du Canada	1 263.00 \$*
8470	Soc. de l'ass. auto du Québec	12 036.19 \$*
8471	Syndicat Canadien	794.99 \$*
8472	Xerox Canada ltée.	1 107.52 \$*
8473	Ass. forestière de Lanaudière	150.00 \$
8474	Ass. des propriétaires des lacs	500.00 \$
8475	Jacqueline Bardou	900.00 \$*
8476	Carrefour Action Municipale et Famille	82.78 \$
8477	Compo Recycle	31 030.64 \$*
8478	Conteneur Recycle inc.	960.46 \$*
8479	Croix Bleue	2 860.43 \$*
8480	École secondaire des Chutes	100.00 \$
8481	Fabrique Sainte-Famille-des-Lacs	90.00 \$
8482	Les Fleurons du Québec	316.18 \$
8483	MRC de la Matawinie	15 615.35 \$*
8484	Soc. Canadienne des postes	125.52 \$*
8485	Xerox Canada ltée.	494.14 \$*
8486	Financière Banque Nationale inc.	5 017.35 \$*
8487	Bell Canada	130.23 \$*
8488	Compo Recycle	529.99 \$*
8489	Croix Bleue	3 895.83 \$*
8490	Fonds d'information sur le territoire	48.00 \$*
8491	Pitneyworks	1 010.00 \$*
8492	Les publications du Québec	26.85 \$*
8493	Rogers	69.44 \$*
8494	Telus	140.04 \$*

Total des incompressibles : 193 449.79 \$

## PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

### 7. Règlements et avis de motion

A-2015-01 Avis de motion - Règlement # 141-4 [n/d R-141-4]

La conseillère Isabelle Parent donne avis de motion à l'effet d'adopter un règlement visant à modifier le Règlement de construction numéro 141 afin de mettre à jour les outils réglementaires appropriés à l'application du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r.35.2) et du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) du Gouvernement du Québec et demande la dispense de lecture du règlement.

**15-060 7.1 Règlement # 141-4 – projet [n/d R-141-4]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le projet de règlement visant à modifier le Règlement de construction numéro 141, afin de mettre à jour les outils réglementaires appropriés à l'application du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r.35.2) et du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) du Gouvernement du Québec soit et est adopté, tel que déposé.

Que soit et est fixée une assemblée publique de consultation au lundi 30 mars 2015, à 19h00.

Que le conseiller Alain Lalonde, soit et est désigné pour présider cette assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**A-2015-02 Avis de motion – Règlement # 142-7 – projet [n/d R-142-7]**

Le conseiller Alain Lalonde donne avis de motion à l'effet d'adopter un règlement visant à modifier le Règlement concernant l'émission des permis et certificats requis en vertu des règlements de zonage, lotissement et construction numéro 142 afin de mettre à jour les outils réglementaires appropriés à l'application du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Q-2, r.35.2) et du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) du Gouvernement du Québec ainsi que d'ajouter un chapitre pour intégrer la tarification des permis et certificats, et demande la dispense de lecture du règlement.

**Période de questions sur la réglementation**

**8. Administration et ressources humaines**

**15-061 8.1 Association Forestière de Lanaudière [n/d N-906]**

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de renouvellement de l'adhésion pour l'année 2015, au coût de 150 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-062 8.2 Les fleurons du Québec [n/d N-937]**

Proposé par la conseillère Joanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de renouvellement au programme des Fleurons du Québec pour les années 2015-2016-2017, au coût de 275 \$ par année.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-063 8.3 École secondaire des Chutes [n/d N-922]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de financement du Gala méritas de la goutte d'or 2015 qui récompense les élèves qui ont fait leur marque durant l'année scolaire. La participation choisie sera un prix de 100\$ pour Madame ou Monsieur Goutte d'OR.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-064 8.4 Association des Trappeurs Professionnels du Québec [n/d N-978]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de soutien financier de l'association pour encourager ses membres à continuer la déprédation sur les secteurs publics.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-065 8.5 FADOQ région Lanaudière [n/d N-307]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande d'appui afin de promouvoir la qualité de vie tant pour la santé, sécurité, bien-être et appartenance des personnes de 50 ans et plus et ce, en autorisant la mairesse à signer le contrat social, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-066 8.6 Carrefour action municipale et famille [n/d N-890]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la demande de renouvellement de l'adhésion au Carrefour action municipale et famille, au coût de 82.78 \$ taxes incluses, pour l'année 2015.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-067 8.7 Employés municipaux - Vacances [n/d N-300]**

Proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la cédule de vacances pour l'année 2015, telle que déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-068 8.8 Ventes pour taxes - Mandat [n/d N-152-2015]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate la directrice générale ou comme substitut, Madame Hélène Fortin, secrétaire-trésorière adjointe de la MRC de la Matawinie, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-069 8.9 Fabrique [n/d N-174]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la publicité dans le feuillet paroissial de 2015, au coût de 90 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration  
et les ressources humaines**

**9. Sécurité publique**

**9.1 Rapport du conseiller responsable**

**15-070 9.2 Équipement - Pompe portative [n/d N-330]**

Proposé par la conseillère Isabelle Parent  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition d'une pompe portative, au coût de 11 450 \$ plus taxes, auprès de échelles C.E. Thibault.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-071 9.3 Équipement – poste de commandement [n/d N-330]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition du matériel nécessaire pour la mise en place d'un système de dénombrement conformément au schéma de couverture de risque des incendies. Le coût de la mise à niveau du poste de commandement est estimé à 500 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la sécurité publique**

**10. Voirie**

**10.1 Rapport du conseiller responsable**

**15-072 10.2 Dégauchisseuse – vente [n/d N-265]**

Proposé par le conseiller André Savage  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de 275 \$ pour la vente de la dégauchisseuse.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-073 10.3 Vêtements travaux publics [n/d N-201]**

Proposé par la conseillère Joanne Baillargeon  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'achat des vêtements de travail, selon la liste déposée, au montant de 1 575 \$ + taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la voirie**

**11. Environnement et Hygiène du milieu**

**11.1 Rapport de la conseillère responsable  
Période de questions sur l'environnement  
et l'hygiène du milieu**

**12. Santé, famille et petite enfance**

## **12.1 Rapport de la conseillère responsable**

### **Période de questions sur la santé, famille et petite enfance**

## **13. Aménagement, urbanisme**

### **13.1 Rapport du conseiller responsable**

#### **15-075 13.2 Demande de dérogation mineure : Yves Savaria [matricule 6625-64-0535]**

**Attendu que** monsieur Yves Savaria a adressé une demande de dérogation mineure à la réglementation de zonage pour la propriété située au 2887, chemin du lac Blanc;

**Attendu que** la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont de réduire la marge de recul avant de 7,6 à 3,5 mètres, afin d'autoriser l'agrandissement du bâtiment principal;

**Attendu que** la propriété se situe dans la zone 171-4 et que la marge de recul avant dans cette zone est de 7,6 mètres;

**Attendu que** le bâtiment principal actuel est dérogatoire compte tenu qu'il empiète déjà dans la marge de recul avant, de 1,6 mètre, et que le projet d'agrandissement va avoir pour effet de rendre le bâtiment plus dérogatoire;

**Attendu que** la dérogation mineure a un impact visuel sur les immeubles voisins puisque l'alignement des immeubles sera brisé et, que la propriété voisine immédiate verra son visuel réduit par l'agrandissement;

**Attendu que** le projet d'agrandissement se situe entièrement dans la marge de recul avant, les membres du conseil sont d'avis que la dérogation demandée en ferait une dérogation majeure;

Pour ces motifs,  
Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde  
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de dérogation visant à réduire la marge de recul avant de 7,6 à 3,5 mètres.

Adopté unanimement par les conseillers.

### **Période de questions sur l'aménagement, urbanisme**

## **14. Promotion et développement économique**

#### **15-076 14.1 Association du Lac Georges, Prévost et à l'Île [n/d N-117]**

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx  
et résolu,



que le conseil de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser une commandite de 500 \$ pour une publicité sur chaque page du calendrier 2015 qui sera produit pour les membres de l'association.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15-077 14.2 Club Plein Air de Saint-Donat [n/d N-862]**

Il est proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite à la demande du Club Plein Air de Saint-Donat à l'effet de mandater Madame Martine Bélanger, directrice générale adjointe, à siéger pour et au nom de la municipalité, sur le comité d'élaboration du tracé de la grande boucle des sentiers de raquette et de ski fond de St-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et le développement économique**

**15. Loisirs, Art et Culture**

**15.1 Rapport de la conseillère responsable**

**Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture**

**15-078 16. Levée de l'assemblée**

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

\*\*\*\*\*

**Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :  
# 15-061, 15-062, 15-063, 15-066, 15-069, 15-070, 15-071, 15-073- 15-076.**

---

**Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière**

**7 personnes**

**Fin de la session 20h15**

---

**André Lapierre, Maire suppléant**

---

**Martine Bélanger, Directrice générale adjointe**